


166

Envoyé en préfecture le 28/04/2026  
Reçu en préfecture le 28/04/2026  
Publié le  
ID : 033-213301518-20260424-2026\_05\_03-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DONNEZAC**

Nbre de Conseillers en exercice 15  
présents 12  
votants 12  
  
Pour : 11  
Contre : 1

**OBJET** : ATTRIBUTION  
SUBVENTIONS  
ASSOCIATIONS 2026

**DELIBERATION n° 2026-05-03**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre avril 2026, le Conseil Municipal de la commune de DONNEZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François JOYÉ.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 10 avril 2026

PRESENTS : CHASSIN Franck ; Dominique DIDIER ; DUPUY Elodie ; FEBVIN Marie-Pascale ; HERAUD Claudine ; JOYÉ Jean-François ; LAMBERT Régine ; LIMOUZIN Sandrine ; METTE VIALATTE Séverine ; SICAUD Geoffrey ; SOPENA Patrice ; ZOCCO Jonathan ;

ABSENTS-EXCUSES : BOTTERO Aurélie ; COURJAUD Thierry ; GENAIN Jean-Pierre.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : SICAUD Geoffrey

Considérant l'intérêt de soutenir les associations dans leurs actions ; Monsieur le maire propose au conseil municipal les subventions suivantes :

ACCA DE DONNEZAC	Autre personne de droit public	460,00
BDX-SAINTES CYCLO	Autre personne de droit public	100,00
CIE 16 ANS D'ECART	Autre personne de droit public	460,00
CLUB DES AVENTURIERS	Autre personne de droit public	460,00
CLUB DES GENETS	Autre personne de droit public	460,00
COMITE CANTONAL	Autre personne de droit public	50,00
COMITE DES FETES DE DONNEZAC	Autre personne de droit public	460,00
COMITE JUMELAGE MONTENDRE ONDA	Autre personne de droit public	100,00
CYCLO CLUB DONNEZAC	Autre personne de droit public	460,00
LES PETITES AIGUILLES	Autre personne de droit public	460,00
L'IMAGINARIUM	Autre personne de droit public	460,00
LES VIEILLES BIELLES DE DONNEZAC	Autre personne de droit public	250,00
LA MAISON POP	Autre personne de droit public	200,00
JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LA H-G	Autre personne de droit public	100,00
CLUB DES DROISERS	Autre personne de droit public	460,00

167

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 033-213301518-20260424-2026\_05\_03-DE



**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide :**

- Approuver le tableau récapitulatif des subventions allouées aux associations pour l'année 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 27/04/2026

Affiché le : **28 AVR. 2026**

Transmis au représentant de l'état : **28 AVR. 2026**

Le Maire  
J-F JOYÉ



Secrétaire de séance  
SICAUD Geoffrey